



Remerciements :

Nous remercions l'USEP, la mairie de Saint-Laurent-les-Eglises et les parents de l'école pour la création de notre randonnée.

- à la porte de mon école -

La randonnée des champs

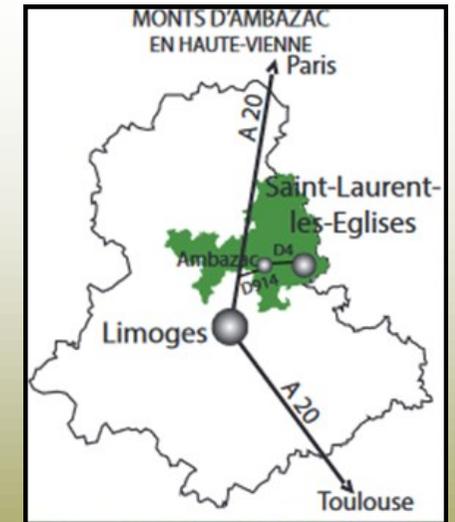
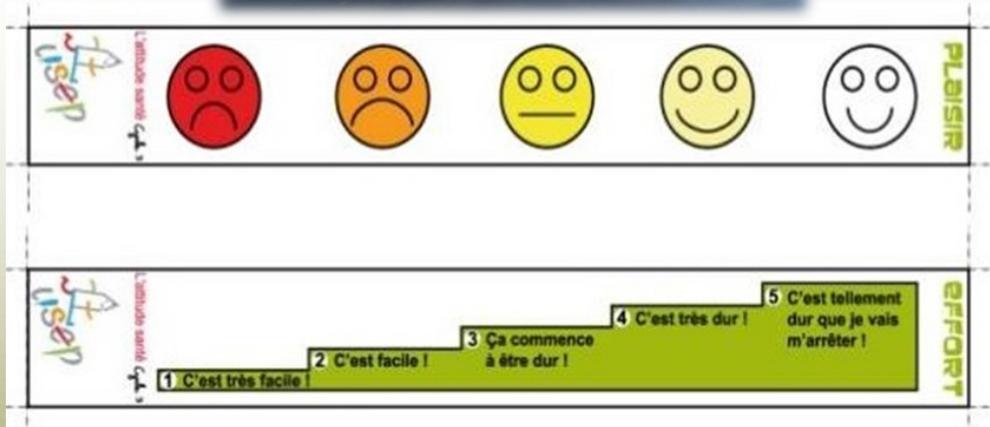
Classe de CM1/CM2 - 2018/2019



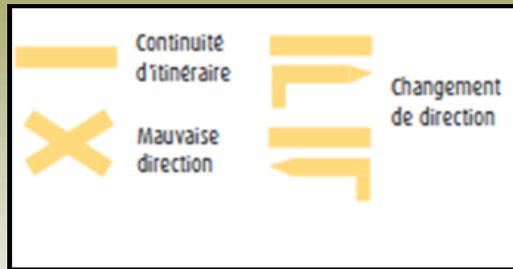
Localisation : Saint-Laurent –les-Eglises

Longueur: 8 km

Temps: 3h



Descriptif du parcours :



- Au départ de l'école (★ sur la carte), se diriger vers le salon de coiffure et prendre la rue des Mésanges.
- Descendre cette rue puis tourner à gauche.
- Continuer tout droit puis prendre le chemin en pierre à gauche.
- Prendre le chemin forestier pendant 700 m (pour ne pas se perdre suivre maintenant le balisage jaune).
- A la deuxième patte d'oie, prendre le chemin caillouteux qui descend jusqu'au lavoir.
- Prendre ensuite à gauche pour remonter dans le village d'Auziat.
- Passer devant la brocante « L'héritage du passé ».
- Après le panneau d'informations, prendre à droite un chemin bordé d'une haie.
- Continuer jusqu'à l'intersection avec le panneau de randonnée.
- Suivre la variante courte des Maisons.
- Continuer le chemin et passer un ruisseau.

Bilan de la journée :

expression libre

(texte, photo, dessin...)

Charte du bon randonneur

- ◆ Respecter la nature (ne pas jeter ses déchets, ne pas dégrader les cultures et les plantations).
- ◆ Ne pas oublier la carte du parcours.
- ◆ Ne pas s'occuper des animaux qui ne sont pas à nous.
- ◆ Respecter le code de la route.
- ◆ Emporter un pique-nique ou une collation et de l'eau.
- ◆ Porter une tenue adaptée au temps.
- ◆ S'équiper de chaussures de marche.
- ◆ Prendre une casquette ou un chapeau.
- ◆ Prévoir une tenue de rechange.

◆ Tu as d'autres idées ? Note-les en dessous !

◆

◆

◆



Carte de la randonnée :



Descriptif du parcours :

- En haut du chemin, prendre la route communale à droite.
- Au carrefour, traverser prudemment la route départementale 19 et aller en face en direction du hameau des Maisons.
- Continuer tout droit et prendre à gauche un chemin de terre à travers les prairies.
- Poursuivre un peu le chemin dans la forêt.
- Au croisement, prendre à gauche en remontant.
- Avancer un peu puis prendre à droite au niveau du panneau de balisage.
- Longer les pommiers situés sur la gauche.
- A la route départementale 5, tourner très prudemment à gauche puis prendre le chemin tout de suite à droite.
- Longer les vergers.
- En haut du chemin, ne plus suivre le balisage jaune en face avec la Croix des Champs mais prendre la route communale à gauche.
- Poursuivre jusqu'au croisement avec la route départementale 5A5.
- Monter sur le trottoir à gauche puis traverser très prudemment la route départementale 5.
- Passer devant le monument aux morts et prendre direction La Jonchère pour rejoindre l'école.





Carte de la randonnée :



Les points remarquables :



Antenne relais :

Antenne qui émet et qui réceptionne des signaux pour les communications mobiles.

Dans le village d'Auziat, au panneau d'informations, indique les coordonnées de là où on se trouve :

A quelle altitude s'élève le Petit Chavanat ?

Plusieurs photos ont été prises sur le parcours... note dans les nuages le numéro de chaque photo (numérotées de 1 à 9 sur la carte du parcours) :



Lavoir :

Autrefois on allait au lavoir. Un lavoir est un bassin public alimenté en eau détournée d'une source ou d'un cours d'eau, en général couvert, où les lavandières* rinçaient le linge après l'avoir lavé, en général chez elles. Le bord du lavoir comporte une pierre inclinée. La lavandière, à genoux, jette le linge dans l'eau, le tord en le pliant plusieurs fois, et le bat avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible.

**lavandière : femme qui lave le linge à la main.*



Cherche les 15 mots cachés dans la grille puis remets dans l'ordre les lettres restantes pour connaître le nom des habitants de Saint-Laurent-les-Eglises (12 lettres):

M	A	R	C	H	E	R	L	S	I
A	R	U	H	E	C	A	R	T	E
N	B	C	E	R	H	N	O	E	B
G	R	H	M	B	A	D	U	R	O
E	E	E	I	E	M	O	T	R	U
R	S	S	N	S	P	N	E	A	S
I	G	E	S	I	S	N	X	I	S
S	L	U	F	O	R	E	T	N	O
E	B	A	L	A	D	E	E	S	L
S	O	L	E	I	L	E	S	X	E



GR 654 :

Il s'agit d'un sentier de randonnée et plus précisément d'un chemin qui mène vers Saint-Jacques-de-Compostelle. C'est un pèlerinage catholique dont le but est d'atteindre le tombeau de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle en Galice (Espagne). Les chemins de Compostelle, qui correspondent à plusieurs itinéraires en Espagne et en France, ont été déclarés en 1987 « Premier itinéraire culturel » par le Conseil de l'Europe.

La coquille est le symbole des pèlerins qui font les chemins de Saint-Jacques depuis le Moyen-Age. Il existe une légende sur la coquille : le port de la coquille par les Saint-Jacquaires commémore le souvenir d'un chevalier de Pimentel (commune italienne) qui, suivant le convoi funèbre de l'apôtre en Galice, dut traverser un fleuve d'où il ressortit couvert de coquilles.



Vergers de Saint-Laurent :

Exploitation arboricole qui cultive des arbres fruitiers sur le canton d'Ambazac.

Croix des champs :

La croix pattée* se trouve à la croisée d'un ancien chemin en bordure de la rue des Bergeronnettes au lieu-dit « La croix des champs ». Elle est dédiée à Louis Desmont, promeneur rêveur et solitaire.

**croix pattée : type de croix dont les bras sont étroits au niveau du centre et larges à la périphérie.*



Activités :

Trouve et ramasse les feuilles et/ou brins proposés ci-dessous puis écris leur nom :

(en fonction de la saison, tu ne pourras peut-être pas tout trouver)

